Le systÃ"me éducatif français, exo comp orale

Lesprincipes de base

Les principes inspirant le systÃ"me éducatif françaissont énoncés dans laConstitution de 1958 dans laquelle il est déclaré que « l?organisationdel?enseignement public obligatoire gratuit et laÃ-c à tous les degrés estundevoir de l?État ». La mise en place d?une structure répondant à cetobjectifs?est faite en France de maniÃ"re centralisée mÃame si les réformeseffectuéesdepuis une vingtaine d?années ont atténué cette tendance de fond. LesystÃ"med?enseignement unifié qui s?est progressivement mis en place repose surle trio: écoles, collÃ"ges, lycées. L?enseignementprimaire L?enseignement primaire regroupe I?école maternelle et I?écoleprimaire.L?école maternelle créée en 1881 concerne les enfants entre 2 et 6 anset n?estpas obligatoire. Pas vraiment une école malgré son nom, I?écolematernelle estplutà t un lieu d?éveil à la vie en société et à l?autonomie (la famillen?estpas Ià ...). 99 % des enfants de 3 ans fréquentent I?école maternelle.L?écoleélémentaire est obligatoire et accueille les enfants entre 6 et 11 ans.L?apprentissage de I?éducation commence avec elle : la lecture,I?arithmétique,I?écriture, I?initiation à une langue étrangÃ"re et à I?informatique.L?enseignement est donné par un instituteur. L?enseignementsecondaire L?enseignement secondaire se compose du 1er et du 2à mecycle. Dans le 1er cycle, entre 11 et 16 ans, les éIà ves reçoivent unenseignementplus complet et plus complexe qu?à | !?école élémentaire : mathématiques,histoire, géographie, français, sciences, langues étrangÃ"res, éducationphysique etc. Ce cycle, qui se déroule au collÃ"ge, s?achÃ"ve avec « lediplÃ'menational du brevet », qui est le premier diplÃ'me du systÃ"me scolaire.C?estaussi la fin de I?école obligatoire, mais la plupart des éIÃ"vescontinuentleurs études dans le 2Ã"me cycle.Le 2Ã"me cycle offre plusieurs voies :générale, technologique, etprofessionnelle. Les 2 premiÃ"res voies, qui comprennent de nombreusesoptions(scientifique, économique, littéraire), conduisent au baccalauréat,aprÃ"s troisans passés dans un lycée. Ce diplà me permet d?entrer à l?université.La3Ã me voie, la professionnelle, plus courte (2 ans), a pour butl?apprentissage d?un métier et se déroule dans un lycée professionnel.Notonsqu?il existe des passerelles entre les différentesfiliÃ"res. L?enseignement supérieur L?enseignement supérieur estconstitué de cinq orientations différentes quesont les universités, les Instituts Universitaires de Technologie(IUT), lesBTS (Brevet de Technicien Supérieur), les écoles et

1/6

institutsprofessionnels, et les grandes A©coles.- L?enseignement universitaire permet d?obtenirdes diplômes classiques dumonde académique : Licence, Master, Doctorat.- Les InstitutsUniversitaires de Technologie délivrent un enseignementsupérieur qui relÃ"ve d?une université et qui offre des formationstechniques outechnologiques. Ce type de formation peut aboutir, par exemple, A uneformationd?ingA©nieur.- Les BTS consistent en une formation professionnalisantede deux ans aprÃ"sle baccalauréat, dispensée dans les lycées. - Les écoles et lesinstituts proposent diverses formationsprofessionnelles (coiffure, esthétique, arts, photographie, infirmerie, architecture, audiovisuel?).- Les grandes écoles telles que l?EcoleNationale d?Administration (ENA),qui forme les hauts fonctionnaires de l?Etat, l?Ecole Polytechnique, qui formedes ingénieurs et des scientifiques, ou encore HEC (Haute Ecole deCommerce), destinée à former des spécialistes des affaires et du monde del?entreprise.recrutent le plus souvent par concours aprÃ"s une formation de 2 ansdans lesclasses préparatoires. Une bonne partie de I?élite française est passéeparl?ENA. Notons que parallÃ"lement à 1?école publique existe unenseignement privéqui suit le mÃame parcours que I?école publique, de la maternelle ausupérieur.Environ 2 millions d?élÃ"ves sont dans le privé, alors que I?écolepublique enaccueille environ 10 millions (primaire et secondaire). Etat des lieuxde l?enseignementen France En France, c?est le ministÃ"re de l?Education nationale etcelui del?Enseignement supérieur et de la Recherche qui sont chargés del?enseignement.Depuis le 18 mai 2007, Xavier Darcos est ministre de l?Educationnationale, etValérie Pécresse est ministre de l?Enseignement supérieur et de laRecherche.Le ministÃ"re de l?Education nationale, responsable de l?enseignementprimaireet secondaire, est doté du plus important budget de I?Etat: 77milliardsd?euros pour 2007 soit 28% du budget du pays. Le ministÃ"re del?Enseignementsupérieur et de la Recherche a perçu 23,9 milliards d?euros en 2007. Au1erianvier 2007 le ministÃ"re de l?Education nationale employait environ 1200 000personnes, dont 982 000 enseignants. Globalement, la France d\(\tilde{A} \) pensedavantagepour I?éducation que la plupart des autres pays développés (environ 7 %duPIB). Performanceset résultats Malgré l?importance des moyens financiers engagés par lesdifférentsgouvernements, les résultats obtenus par les écoliers français lors del?enguÃate PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis deséIÃ"ves),menée par I?OCDE dans 57 pays en 2006 et rendue publique fin 2007, nesontquÃ"re brillants. Les performances ont mÃame globalement reculé parrapport auxrésultats de l?enquête précédente de 2003, en mathématiques et ensciences parexemple. Une proportion importante d?élÃ"ves en difficulté,

estimée à 20%, serait une des raisons des mauvaises performances françaises. Laréforme du gouvernement Pour remédier aux problÃ"mes rencontrés par lesécoles françaises, XavierDarcos a présenté fin 2007 différents projets de réformes concernantl?enseignement primaire et secondaire. Dans le primaire, la prioritA©seradorA©navant donnA©e A l?apprentissage de la langue française parl?écriture et lalecture. Deux évaluations nationales mesureront à la rentrée 2008 lesacquisdes éIÃ"ves dans le primaire. La suppression des cours du samedi matinlibéreradu temps pour aider les éIÃ"ves en difficulté et des stages gratuits deremise à niveau seront proposés aux éIÃ"ves pendant I?été.Dans le secondaire, lechangement le plus important est la suppressionprogressive jusqu?en 2010 de la « carte scolaire », qui permettra auxfamillesde choisir où inscrire leurs enfants. Le systÃ"me actuel de la « cartescolaire» assigne un établissement aux enfants en fonction de leur lieud?habitation,et ne laisse donc pas beaucoup de liberté sur le choix de I?école. Larevalorisation du métierd?enseignant Cette partie de la réforme consiste à améliorer laprotection desenseignants lorsqu?ils sont victimes d?agressions. De plus, lesinfractions gravesseront traitées en temps réel et ne resteront plus impunies. Uneamélioration desrevenus des professeurs en fonction du travail accompli est égalementprévue, ainsigu?un renforcement du rà le des chefs d?établissement. Réduire lesredoublements D?aprÃ"s I?OCDE prÃ"s de 40 % des éIÃ"ves ont redoubIé aumoins une fois enFrance, contre 13 % dans les autres pays de I?OCDE. Xavier Darcos adécidé deréduire massivement les redoublements car ils coûtent chers (1 milliardd?euros), et leur efficacité est contestable. Des pays bien classésdans I?étudePISA, comme le Japon ou la NorvÃ"ge, ont aboli lesredoublements. Sureffectifs dans les « bahuts »français Depuis des décennies une même question se pose en France.Cette questionest celle du manque dans les lycées et collà ges français : manque deprofesseurs, manque d?argent ; un manque qui aboutit logiquement auproblÃ"medes sureffectifs dans les classes : 30, 35 ou 40 éIÃ"ves dans certainscas.Les Français, de 10 à 11 ans (âge auguel on entre au collÃ"ge) ontpresquetous dans l?esprit certaines classes surchargées. Dans ces classes, beaucoupd? activités n?ont plus grand-chose à voir avec la leçon. CertainsélÃ" ves seréfugient dans les coins de la classe où ils peuvent discutertranquillemententre eux de leur week-end, du dernier film ou de leurs nouvelleschaussures ;beaucoup sont perdus dans la masse, tandis que seule une rangéed?éIÃ"vesmodÃ"les affronte courageusement leur professeur qui parfois auraitbesoin d?unhaut-parleur pour se faire entendre. Le nombre devient le symbole detout ce quine va pas dans les collA ges et lycA es franA sais : un enseignement quantitatif aulieu d? A tre qualitatif. Cette réalité joue beaucoup dans la visionqu?ont leslycéens français de leur « bahut », sorte de vieille usine fonctionnantdemaniÃ"re un peu chaotique.La question se pose à nouveau aujourd?hui demaniÃ"re assez violente, alorsque le gouvernement a annoncé, en début d?année, que les professeursquipartent en retraite ne seraient pas remplacés. Les effectifs par classedevraient ainsi augmenter de deux élÃ"ves en moyenne. Pour l?actuelministre del?Education, Xavier Darcos, la qualité d?un enseignement n?est pas liéeaunombre d?élÃ"ves ; il précise de même que le nombre de professeurs parélÃ"ve enFrance reste le plus élevé d?Europe (1 professeur pour 12 élÃ"ves). Faceà euxil y a les professeurs convaincus qu?il y a bien un lien entre laqualité d?uneleçon et le nombre d?élÃ"ves ; ils ont clairement montré leur désaccordcetteannée, en manifestant à plusieurs reprises contre les plans de leurministre.Les élÃ"ves qui ont suivi leurs professeurs, ou les ont même devancés,semblentêtre aussi du même avis. Ils étaient même en « sureffectif » dans denombreusesrues de France où, loin de leur bahut, ils ont joyeusement faitentendre lavoix du nombre.

Le systÃ"me éducatif français, exercice de compréhension orale



Le systà me éducatif français, une longue histoire.

Traditionnellement on attribue à l'Empereur Charlemagne (742-814) l'invention de l'école, en France, même si le concept de l'éducation remonte à l'Antiquité. On lui doit tout de même les « écoles monastiques » destinées à l'apprentissage de la lecture aux enfants (789). Mais c'est l'Église qui, du Moyen Ã,ge à la Révolution française, a contrà Îé l'instruction publique en mettant en place des écoles souvent trop chÃ"res pour les familles pauvres et à l'enseignement fortement influencé par la religion. Les universités feront leur apparition au Moyen Ã,ge (12Ã"me siÃ"cle). Il faudra attendre la Révolution française (1789-1799) et la III Ã"me République (1875-1940) pour que l'enseignement moderne émerge enfin. Les lois de 1881 et 1882 proposées par le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, instaure la gratuité et la laÃ⁻cité dans l'éducation devenue obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. En 1959, la scolarité devient obligatoire jusqu'à 16 ans. AprÃ"s 1968, les écoles deviennent mixtes et en 1975 le collÃ"ge unique est instauré. Il y a environ 15 millions d ´Ã©Ià "ves et d'étudiants en France (2007).

Magazine "Au présent" Le systÃ"me scolaire français

Â

Le systÃ"me éducatif français, exercice de compréhension orale